



## Accrochage en marche arrière

Par **Erine26**, le **09/07/2013** à **18:55**

Bonsoir

Suite à un demi tour sur une place de parking, je percuté une voiture en fessant ma marche arrière. Je réavance et met à auteur de la conductrice. Elle baisse sa vitre. Je lui dis que je ne l'ai pas vu et lui demande pourquoi elle n'a pas claxonnee pour attirer mon attention sur sa présence. Elle me dit l'avoir fait 3 fois. Ma fille et moi n'avons entendu qu'un fois, lorsqu'il était trop tard. Nous étions au milieu de la route. Je m'avance et me gare sur le côté. Je descend de mon véhicule sous la pluie battante pour constater les dégâts. La fille n'est pas descendu. J'ai relevé sa plaque. Et elle est partie. Je suis allé tourner plus long et suis revenu sur les lieux. Plus personne. Que dois-je faire? Merci d'avance cordialement

Par **chaber**, le **09/07/2013** à **19:24**

bonjour

votre responsabilité est engagée: demi-tour et marche arrière

Y a-t-il eu constat amiable? L'adversaire a-t-il relevé vos coordonnées?

Par **Erine26**, le **09/07/2013** à **22:59**

Bonsoir

Non pas eu le temps de faire un constat. Elle est partie. Je ne sais pas si elle a mes

coordonnées, je ne lui ai rien donné verbalement j ai juste avancé pour dégager la voie je suis sorti de mon véhicule pas elle et elle est partie. Rien de plus